CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E194024** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2015

Raison sociale : CORDOLIANI GUILLAUME

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 02/01/2025

Capital : 0

LIEU-DIT CASARONE
CHEMIN DE VOLPAJU
20600 FURIANI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA

Siret : 812 215 283 00068

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9302239

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23094911311

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23094911311

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 95 34 39 64 **Fax :**

Portable : 06 03 30 58 90

Responsabilité légale :
CORDOLIANI GUILLAUME CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : secretariat@intrapresacordoliani.corsica

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 469 692 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3142	Revêtements de balcons et accessoires en plomb	13	25/09/2026
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée)		04/07/2024
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	10	04/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	13	19/06/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 10:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E194024** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE **30/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2015
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 02/01/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA

Siret : **812 215 283 00068**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 9302239
Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23094911311
Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23094911311
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **CORDOLIANI GUILLAUME**

LIEU-DIT CASARONE
CHEMIN DE VOLPAJU
20600 FURIANI

Téléphone : 04 95 34 39 64 **Fax :**
Portable : 06 03 30 58 90

Site Internet :
E-mail : secretariat@intrapresacordoliani.corsica

Responsabilité légale :
CORDOLIANI GUILLAUME CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	04/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/06/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/12/2025
o Isolation des combles perdus	19/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.